



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL DU GRAND EST
SAMEDI 6 février 2021 - Hôtel Novotel à Saint Avold

Membres présents:

ABDELFADI Allan - ATTIBA HENRY Denis - ATTIBA Christine - BLAISE Joël - COLUCHE David - DUCHENE Pascal - GIUSTI José - GLE Christiane - KURZ François - LEQUERTIER Chantal - MIETTON David - PIDOL Patricia - RABELLINO Michel - SCHMITT Karine - SCHMITT Didier - SCHWARTZ Emile - STERNITZKY Michèle - THOMASSIER Christian.

Comités départementaux :

Tous sauf le comité de l'Aube

09h30 DEBUT DE L'AG – Rappel des statuts

Article7- Pour délibérer valablement, l'assemblée générale doit se composer d'un nombre de membre représentant la moitié au moins des voix du collège électoral réglementaire.

Rappel de la constitution de l'AG :

Article 6 – L'assemblée générale est composée de membre du comité directeur des comités départementaux régulièrement élus par les AG départementales, à raison de 2 représentants par département pour les comités régionaux composés de 9 départements et plus (ce qui est le cas de notre comité régional).

Electeurs pour cette assemblée :

CD08	Mme ATTIBA Christine – M. SKORUPA Allan	18 voix
CD10	PAS D'ELECTEUR	12 voix
CD51	MM. COLUCHE David – THOMASSIER Christian	17 voix
CD52	MM. GIUSTI José – BOUCHERAT Thierry	07 voix
CD54	MM. MIETTON David – KLEIN Michel	19 voix
CD55	Mme PIERRON Estelle – INCATASCIATO Christopher	11 voix
CD57	: MM. SCHMITT Didier et SCHWARTZ Emile	25 voix
CD67	: MM. TRAMIER Paul-André et LITZELMANN Patrick	19 voix
CD68	: Mmes LEQUERTIER Chantal et STERNITZKY Michèle	16 voix
CD88	: MM. ABDELFADI Allan et BLAISE Joël	18 voix

TOTAL DES VOIX : 150 / 162

Le Comité de l'Aube n'ayant pas fait son assemblée générale avant celle du comité régional, en raison de difficultés à trouver des bénévoles pour leurs élections, ce comité ne pourra donc pas prendre part aux votes.

Le quorum étant atteint avec la présence de la moitié des membres détenant la moitié des voix, la présidente déclare l'ouverture de l'assemblée générale.

Approbation du CR de l'AG du 14/12/2019 à Charleville Mézières

Pas de remarques

Pour : Totalité

Contre : Néant

Abstention : Néant

Le Compte Rendu de l'assemblée 2019 est adopté à UNANIMITE

Personnalités présentes :

M. CANTARELLI Joseph – président de la FFPJP

M.HORY Thierry – Conseiller régional - Président de la commission des Sports de la Région GrandEst.

Allocution de la présidente et présentation des personnalités

La mort ou la maladie nous rappellent le sens des priorités et il est nécessaire de savoir se ménager des fenêtres de respiration indispensable pour préserver notre longévité soit comme joueur soit comme dirigeant. Aussi, dans ce contexte si particulier que nous vivons depuis 1 an, je vous remercie d'avoir laissé vos occupations et dégager de votre temps pour cette assemblée générale.

Mais dans le tourbillon de la vie, nous ne croiserons plus certains visages, nous n'entendrons plus le rire d'un ami, d'un partenaire, d'un bénévole, parti trop tôt vers les terrains célestes. Ils demeurent dans nos cœurs et nos mémoires. Pour toutes celles et ceux arrachés à leur famille et amis, je vous demande de respecter une minute de silence.

Nous voici arrivé à la fin de ce mandat. Un mandat avec le sentiment de l'inachevé. La saison s'annonçait pourtant partie sur un bon rythme avec le lancement des qualificatifs du championnat départemental de Tir de précision qui avait déjà commencé dans quelques CDs. Mais un virus nous a stoppé dans notre élan, La Covid-19. Elle nous a détruit tant sur le plan sportif, mais également sur le plan humain et relationnel. Entre confinement, déconfinement puis à nouveau confinement, et couvre-feu, la situation catastrophique nous a éloigné des terrains, de nos clubs, de nos licenciés, de nos dirigeants, de nos amis. A ce jour, nous ne sommes pas encore sortis de cette crise. Mais j'ai l'espoir qu'avec la nouvelle saison, nous nous retrouverons et que nous pourrions à nouveau programmer nos compétitions départementales, régionales et nationales. Au début, il nous faudra mettre un protocole sanitaire en place, mais cet effort en vaudra la chandelle. Il est important de retrouver nos licenciés, de les attirer dans nos clubs pour retrouver la grande famille au complet que nous étions avant la crise. Et c'est là également, où vous, dirigeants devez entrer en action. N'attendons pas que ce soient les joueurs qui reviennent d'eux même, mais allons les chercher. La cassure qui s'est faite en 2020, involontaire de notre part, doit être comblée. Sans un effort de toutes et tous, nous n'y arriverons pas. Rassemblons nos efforts ensemble et nous reformerons ce lien qui nous a tant manqué la saison passée. La Covid-19 nous a contraints à abandonner nos habitudes.

Nos licenciés sont frustrés de ne pas avoir joué comme chaque saison. Il faut leur redonner l'envie de revenir. C'est pour cette raison, nous devons demander à nos licenciés et dirigeants de résister.

De résister à l'envie d'abandonner, de se laisser aller, de se détourner des associations, pour flétrir seul chez eux. Les gestes barrières, certes utile, ne doivent pas nous empêcher de nous voir.

RESISTONS à ce virus et RESTONS ENSEMBLE. EN 2021, JE SOUTIENS MON CLUB, JE PRENDS MA LICENCE.

Voilà le message que nous devons faire passer à tous nos licenciés!

Unissons nos efforts, et nous en sortirons vainqueur!

Lors de cette assemblée générale, vous allez aussi être amené à élire un nouveau comité directeur et un nouveau président ou présidente pour la mandature 2021/2024.

24 candidates et candidats (nouveaux et sortants) ont postulé une place au sein du comité Régional pour 20 places.

Aucun candidat médecin, cette place restera donc libre. 4 candidats, candidates ne seront pas élus. Le vote en décidera.

Pour conclure, Je tenais à remercier tous les membres du comité actuel.

Pendant ces 4 années que nous venons de passer ensemble même si 2020 nous a empêcher de nous retrouver aussi souvent que les années précédentes, vous avez su donner de votre temps, de votre énergie sans jamais être réticent et toujours présent et disponible.

Je n'ai qu'un seul mot vous à dire. MERCI !

Merci de votre attention

Rapport moral et d'activités

Depuis l'AG du 14/12/2019 à Charleville Mézières :

Janvier 2020 : congrès fédéral au Touquet

Février 2020 : Conseil des comités régionaux – réunion de commission – conseil national à Marseille

Août 2020 : réunion du comité directeur à Metz

Décembre 2020 : AGs des CD57 et CD88

Janvier 2021 : AGs des CD 0851-52-54-55-67-68

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTS / PRÉSIDENTES

CD08 : M. ATTIBA – HENRY Denis

CD54 : M.MIETTON David

CD88 : M.ABDELFAZI Allan

CD10 : en attente

CD67 : M. TRAMIER Paul André

Pas de changement dans les :

CD51: David COLUCHE

CD52: José GIUSTI

CD55 : Estelle PIERRON

CD57 : Didier SCHMITT

CD68 : Pierre MAURER

ETAT DES LICENCES DU GRAND EST (tableau remis à chaque participant)

17703 licences en 2019

16570 licences en 2020

Perte : 1133 licences en raison surtout de la Covid-19. En effet la saison s'est arrêtée le 15 mars 2020 et n'a pu reprendre que pendant un court instant de juillet à octobre.

Soit une perte globale de 6,40 % de notre effectif.

On peut aussi constater que cette perte touche toute les catégories.

Chez les seniors 10,23 % en moins, catégorie la plus touchée.

Chez les jeunes (-16 ans) 8,40 %, les 16 ans et plus 6,32 %.

La catégorie la moins impactée par la crise sanitaire reste les vétérans -2,28 %.

Il faut aussi noter que l'effectif vétéran (8399) est supérieur à l'effectif senior (7464)

Par comité :

CD08 : 1716 (1814 en 2019)

CD10 : 562 (566 en 2019)

CD 51 : 1150 (1242 en 2019)

CD52 : 262 (229 en 2019)

CD54 : 2344 (2500 en 2019)

CD55 : 480 (539 en 2019)

CD57 : 5112 (5659 en 2019)

CD67 : 2380 (2474 en 2019)

CD68 : 946 (983 en 2019)

CD88 : 1618 (1697 en 2019)

LICENCES 2021 AU JOUR DE L'AG :

CD08 : 555 dont 22 nouvelles licences

CD10 : 117 dont 4 nouvelles licences

CD 51 : 470 dont 17 nouvelles licences

CD52 : 77 dont 0 nouvelle licence

CD54 : 996 dont 30 nouvelles licences

CD55 : 185 dont 9 nouvelles licences
CD57 : 1308 dont 62 nouvelles licences
CD67 : 1113 ont 18 nouvelles licences
CD68 : 453 dont 19 nouvelles licences
CD88 : 666 dont 23 nouvelles licences
TOTAL : 5940 dont 204 nouvelles licences

Avec un effectif total de 16570 licences en 2020 on peut constater qu'à cette date de février 2021 seulement 36 % des licences ont été renouvelées, ce qui est très faible par rapport aux années précédentes.

La raison essentielle de ce manque d'empressement de nos licenciés est bien évidemment le peu de visibilité que l'on a sur l'avenir de nos compétitions.

Il faut noter que nombre de licences sont délivrées dans la perspective de participer aux divers championnats départementaux, régionaux et nationaux.

Mais aussi 30 % des clubs du Grand Est ne sont pas encore affiliés.

Il ne faut pas oublier que les licences ne servent pas uniquement à participer aux différentes compétitions, mais également à faire vivre et soutenir nos clubs.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

COMMISSION JEUNES (STIEVENART Didier)

Les espoirs féminines et les jeunes masculins de notre région :

1 féminine Maëlle Piquart (CD88) et un espoir jeune Erwan Berbin (CD54) ont été retenus pour les stages France et le trophée des Elites.

Malheureusement le confinement à annuler cette dernière compétition.

Une sélection régionale des jeunes espoirs féminines et masculins pour l'inter zone France et le Trophée des Pépites a eu lieu le 12 septembre à Hagondange (57), le niveau était satisfaisant sans plus.

Merci aux responsables et membres de celui-ci de nous avoir reçu malgré les mesures sanitaires qui ont été respectées.

Pour l'inter zone 1 jeune du CD67 a été retenu.

Pour les trophées des Pépites, 2 par catégorie dont une jeune féminine (cadette) du 88.

Pour les jeunes masculins 1 du 67, 1 du 52, 2 du 51 et 1 du 88.

Malheureusement celui-ci a été reporté à une date ultérieure suite aux mesures gouvernementales et fédérales.

FORMATION ET RECYCLAGE TRONC COMMUN ET BF1 (Didier STIEVENART)

L'année 2020 fut sous le signe de la pandémie mais les formations et examens ont pu se faire :

Tronc commun: 19 candidats tous reçus dont 2 ont dû passer par le rattrapage faute d'être présent à l'examen et suite à une compétition jeune.

Pour le BF1 : 37 candidats (recyclage et nouveaux compris) 1 candidat a dû passer le rattrapage, mais tous ont réussi.

En ce qui concerne la nouvelle saison 2021, 24 candidats au tronc commun qui englobe l'arbitrage et les initiateurs, toutes et tous sous certaines conditions, pourrons aller dans les diverses filières.

Pour le BF1 2021 : 9 candidats.

COMMISSION ARBITRAGE (GLE Christiane)

2020 Année blanche pour le corps arbitral, les arbitres n'ayant pu, du fait de la pandémie, exercer leur fonction et mettre à profit leurs connaissances. En espérant que cette année ne sera pas trop impactée par ce virus.

L'examen d'arbitre régional du 19 janvier 2020 ainsi que la formation du 21 décembre 2019 ont eu lieu au boulodrome de Strasbourg.

5 candidats se sont présentés ; 1 du CD51, 1 du CD10, 2 du CD 67 et 1 du CD 68.

Deux candidates ont été admises à l'écrit et devaient se présenter, pour la pratique, lors d'un championnat régional 2020, supervisées par un arbitre du comité régional, mais en raison de la pandémie celle-ci n'a pu avoir lieu et est reportée sur un championnat régional 2021. Il s'agit de Mesdames Estelle Pierron du CD 55 et Le Gall Mélanie du CD 67.

Concernant l'examen d'arbitre régional 2021, les formations et lieux d'examen se déroulent sur 3 sites différents, afin de réduire la distance et permettre une meilleure concentration aux candidats.

Neuf candidats se sont présentés : 2 du CD 51, 2 du CD 54, 2 du CD 55, 1 du CD 57 et 2 du CD 68.

Sur les 9 candidats, 2 ont réussi l'épreuve avec des notes de 15.04/20 (CD51) et 17.25 (CD54). Tous les autres candidats ont échoué et pour certains avec des notes bien trop basses.

Résultats de la session 2021

GRACIET Jean-Luc	- Candidat admis
NELH Audrey	- Candidate admise
BAILLAIS Thomas	- Candidat refusé
BAILLAIS Alexandre	- Candidate refusée
BERBIN Jérôme	- Candidat refusé
CAILLON Christian	- Candidat refusé
DROUADINE Philippe	- Candidat refusé
DODIN Kévin	- Candidat refusé
GOBANCE Nathalie	- Candidat Refusée

Suite aux modifications apportées par la FIPJP, concernant la pétanque et applicables aux premier janvier, plusieurs ont été remodelés, d'autres modifiés, certains supprimés.

Le provençal ne change pas, certains rajouts ayant été déjà effectués en 2020.

CALENDRIER – COUPE – CHAMPIONNAT (David COLUCHE)

COUPE DE France 2019-2020 (résultats à partir des tours de zone)

1^{ER} TOUR DE ZONE

Essoyes 10 bat Gauchy 02
Soissons 02 bat Verdun 55
Metz RP 57 bat Epinal GCM 88
Rambervillers 88 bat Pte Rosselle St Charles 57
Revin 08 bat Bachant 59
Bar Le duc 55 bat Créhange 57
Montcornet 02 bat Le Mesnil Sur Oger 51
Poureu st Rémy 08 bat Etampes sur Marne 02
Bouxières 54 bat La Maxe 57
Chalons en Champagne 51 bat Thionville 57
Montier en Der 52 bat pont A Mousson 54
Neuves Maisons 54 bat Boulay 57
Contrexéville 88 bat Laneuveville 54

2^{ème} TOUR DE ZONE

Bouxières 54 bat Contrexéville 88
Henin Beaumont 62 bat Revin 08
Poureu st Rémy 08 bat Chalons en Champagne 51

3^{ème} TOUR DE ZONE

Poureu st Rémy 08 bat Dunkerque USD 59
Bouxières 54 bat Bar Le duc 55
Rambervillers 88 bat Montier en Der 52
Feuquières en Vineu 80 bat Essoyes 10

4ème TOUR DE ZONE

Pouru st Rémy 08 bat Bouxières 54
Metz RP 57 bat Feuquières en Vineu 80
Rambervillers 88 bat Bousies 59

16ème DE FINALE

La Salvetat St Gilles 31 bat Rambervillers 88
Metz RP 57 bat Chauzon Pradons 07
Fréjus International 83 bat Pouru st Rémy 08

8ème DE FINALE

Metz RP 57 bat Jonzac 17

FINALE NATIONALE A MARSEILLE

Metz RP se qualifie pour la ½ finale
Fréjus International bat Metz RP en ½ finale et qui remportera cette édition 2019-2020

COUPE DE France 2020-2021 - 1^{er} tour de zone

Metz RP (57) bat St Mihiel 55
Montmirail 51 bat Bar sur Aube 10
ANP Nancy 54 bat Capavenir Vosges 88
Sarrebouurg 57 bat Neuves Maisons 54
Contrexeville 88 bat Montier en Der 52
Boulay 57 bat Villers les Nancy 54
Strasbourg CB 67 bat Vesoul 70
La Wantzenau 67 bat Guebwiller 68
Saint Louis 68 bat Strasbourg PCK 67

Matches non joués à ce jour

Rethel 08 – Bar Le Duc 55
Freyming Ste Barbe 57 – Chalons en Champagne 51
Rambervillers 88 – Morhange 57
Pouru St Rémy – Origny Ste Benoite 02
Pont A Mousson 54 – Stiring Coulée Verte 57
Port sur Saone 70 – Gamsheim 67
Obernai 67 – Pontarlier 25

La F.F.P.J.P. poursuit son travail avec le Ministère afin d'établir un protocole de pratique adapté à la situation sanitaire, et afin de définir une date de reprise et ses modalités.

Dans l'attente de la concrétisation de ces échanges, **le 1^{er} tour de zone de la Coupe de France 2020 - 2021 est reporté au 14 mars prochain.**

COUPE DU GRAND EST 2020

La phase finale qui devait de déroulée à Strasbourg n'est pas jouée à ce jour.

On reste en attente de 2 autres comités.

Le CD 57 ne participera pas à cette édition n'ayant pu jouer sa coupe départementale.

Cette finale pourrait se dérouler, dans l'attente d'une date de reprise éventuelle des compétitions pour prendre une décision de maintien ou d'annulation.

Sont qualifiés à ce jour :

08 CAPUCINS DE POURU ST REMI
10 LA PETANQUE BARALBINE
51 Attente finale départementale
52 PETANQUE DERVOISE
54 MANCIEULLES

55 PETANQUE ERIZIENNE
67 Attente finale départementale
68 CB LUDOVICIEN
88 RAMBERVILLERS

Le championnat de France de tir de précision 2021 est annulé, la première édition devrait avoir lieu en 2022. Par contre, les comités qui désirent organiser le tir de précision pourront bien évidemment le faire sous forme d'un championnat honorifique. Si un nombre suffisant de comité organisent cette compétition, le comité régional décidera de l'organisation du championnat régional. Les dates pourraient être aménagées suivant les conditions sanitaires.

COMMISSION DE DISCIPLINE (Pascal DUCHENE)

La commission de discipline du Comité Régional du Grand Est s'est réunie quatre fois en 2020 pour affaires à juger en dépit d'une année dite « blanche » en termes d'activité :

Le **25 juillet 2020** pour un jugement en premier ressort de deux licenciés du CD 88 et d'un président de club du CD 88 pour des faits s'étant déroulés le 7 février 2020 au boulodrome de Soba à Epinal.

Pour le président de club, la commission l'a reconnu responsable d'avoir délivré une carte de membre à un joueur suspendu, mais l'a dispensé de peine, compte tenu d'excuses atténuantes ; pour l'un des licenciés, la commission l'a condamné à la radiation à vie et à 1000 € de pénalité pécuniaire au motif de menaces graves envers un officiel, en état de récidive ; pour l'autre la commission l'a condamné à trois années de suspension de licence dont une année assortie du sursis et 500 € de pénalité pécuniaire au motif d'insultes et de menaces envers un officiel.

Le **17 octobre 2020** pour un jugement en appel d'une décision de la commission de discipline départementale de Moselle rendue le 10 juillet 2020 à l'encontre d'un licencié du CD 57 pour des faits s'étant déroulés le 12 février 2020 au boulodrome de Yutz. La commission a réformé la décision rendue en première instance et statuant à nouveau l'a condamné à 4 années de suspension de licence dont 2 années assorties du sursis et 200 € de pénalité pécuniaire au motif de voies de fait avec violence physique entraînant un arrêt de travail d'une journée envers un joueur. Il a également été condamné à 300 € de participation aux frais de procédure de première instance et d'appel.

Le **7 novembre 2020** en audioconférence, compte tenu du contexte sanitaire, pour un jugement en premier ressort d'un membre du CD 67 pour des manquements sur la gestion comptable du CD 67. La commission l'a condamné à trois années de suspension de toute fonction de dirigeant dont une année assortie du sursis au motif d'infractions aux statuts du Comité Départemental du Bas-Rhin.

Le **12 décembre 2020** en visioconférence et en audioconférence, compte tenu du contexte sanitaire, pour un jugement en premier ressort d'un membre du CD 51 pour des faits s'étant déroulés le 28 août 2020 lors du concours semi-nocturne organisé par la Pétanque des Trois Fontaines à Reims. La commission l'a condamné à trois mois assortis du sursis et 60 € de pénalité pécuniaire au motif de conduite inconvenante, propos excessifs à l'égard d'un arbitre dans l'exercice de ses fonctions. Cette condamnation n'est pas définitive compte tenu de l'appel en cours auprès de la FFPJP.

Le président de la commission adresse ses remerciements à tous ceux qui participent à la mise en œuvre du pouvoir disciplinaire, notamment les membres des commissions, merci pour leur disponibilité et leur probité. Remerciement également à l'instructeur, Paul HOFFMANN qui a fourni, en temps et en heure des rapports de qualité sur lesquels la commission a pu s'appuyer pour élaborer ses jugements. Remerciements tout particulièrement à Christian THOMASSIER qui a su instruire une affaire particulièrement complexe tant par le volume des pièces à analyser que par la nécessaire connaissance de la matière comptable.

RAPPORT DE TRAVAIL DU SALARIE : (Frédéric MACHNIK)

Septembre – Octobre :

- Recensement des établissements scolaires à proximité des écoles de pétanque du Grand Est
- Participation à l'étape de Pétanque Tour d'Epinal les 9 et 10 septembre
- Séminaire à Avignon du 14 au 16 septembre
- Réunion UNSS à Tomblaine le 1^{er} octobre

- Réunion avec les responsables de la section famille de l'ASBH (Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller) pour une animation ayant eu lieu le 27 octobre
- Formation BF2 à Strasbourg du 16 au 18 octobre
- Mise à jour des listings des titulaires des Troncs communs, BF1, BF2 et BF3 du Grand Est
- Prise de contact avec Florence Trelu, CTFR Nouvelle Aquitaine, pour échanger sur la mise en place du Centre Régional d'Entraînement de Nouvelle Aquitaine
- Réflexion sur les grandes lignes du Centre Régional d'Entraînement

Novembre :

- Réunion à Sarralbe à l'île aux copains, structure périscolaire de l'OPAL (organisme comprenant 34 associations comme celle-ci, basées en Alsace Moselle). Ce qui devrait déboucher sur 2 animations, les mercredi 6 et 27 janvier.
- Prise de contact avec l'Arche des enfants à Hambach, autre structure de l'OPAL. Rdv avec eux mardi 1^{er} décembre. Mon but est de conclure un partenariat avec l'OPAL, qu'ils inscrivent la pétanque à leur programme d'activités. A la vue du nombre de structures dont ils disposent, ça me permettrait de toucher de nombreux enfants sur 2 départements.
- Prise de contact avec l'Espace Jeunes de Saint Avold. Rdv avec eux le jeudi 3 décembre.
- Mails envoyés entre autres à Verdun (55), Brienne le Château (10), Essey les Nancy (54) pour tenter de nouer des contacts pour des animations estivales ou périscolaires. En attente de réponse.
- Prise de contact avec la mairie de Sarreguemines et le club de l'A.S. Sarreguemines pour animer les tickets sport culture du 26 au 30 avril 2021. La mairie se dit intéressée, je suis dans l'attente de leur confirmation, le club m'a déjà donné son feu vert.
- Mails envoyés à tous les responsables des directions départementales de la jeunesse et des sports du Grand Est. Pas de retour concret pour le moment (juste des accusés de réception de ma prise de fonction) hormis Hervé Kuc que j'ai contacté en ton nom, nous devrions nous rencontrer prochainement pour divers projets, notamment celui d'inclure la pétanque à la caravane du sport en Moselle à l'été 2021. La caravane comprend 10 étapes d'animation de sports différents et est ouverte à tous. M. Kuc m'a en outre, transmis le mail de M. Donatello, président du comité départemental Handisport que je dois contacter prochainement.
- Recherche des coordonnées de tous les responsables départementaux UNSS et USEP du Grand Est. Philippe Chesneau souhaite m'accompagner dans ma prise de contact avec eux, délicate apparemment.
- Tentative de prise de contacts avec une trentaine de clubs du Grand Est pour évoquer la création d'écoles de pétanque ou des demandes de renseignements sur le fonctionnement d'écoles de pétanque existantes. Peu de retour, quasi rien de probant, hormis le Val de Guéblange que je devrai accompagner dans leur démarche de création de leur école de pétanque l'année prochaine. Le président du club d'Eloyes m'a répondu aussi, il souhaite développer davantage leur école de pétanque (formation, recrutement de jeunes...) et vont tenter des actions dans le scolaire. Je me suis proposé de les accompagner dans leur projet, notamment la recherche de subventions, j'ai contacté Corentin Duterme qui m'a dit de le relancer début mars au lancement de la campagne de subventions A.N.S.
- Dans le Haut Rhin, contact pris avec Estelle et Michaël Rombach, membres de CD 68, très intéressés tous les 2 pour intégrer l'ETD de leur département et faire partis de la commission de sélection jeunes pour le centre régional. Ils vont tenter des actions dans le scolaire, avec mon soutien. Didier Stievenart me les a recommandés.
- Formation Excel avec M. Schmitt Didier
- Ébauche du budget prévisionnel du centre régional d'entraînement

Décembre :

- Réunion à Saint Avold le 1^{er} décembre avec la responsable de l'espace jeunes de la ville. Ce qui a débouché sur 4 jours d'animation du 3 au 6 mai, soit 2 jours à Huchet et 2 jours à Jeanne d'Arc.
- Réunion à Hambach le 3 décembre avec la responsable de l'Arche des Enfants, structure périscolaire rattachée à l'OPAL. Nous nous sommes mis d'accord pour une animation à Sarralbe le mercredi 20 janvier.
- Prise de contact avec le club de Sarralbe pour la mise à disposition de leur boulodrome pour 3 animations en janvier. Les mercredi 6, 20 et 27.

- Formation PSC1 à Metz le mercredi 16 décembre à Metz. En pièces jointes, l'attestation délivrée par l'UNASS.
- Prise de contact avec Familles Rurales qui est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. J'ai envoyé un mail aux 7 départements de l'association actifs dans le grand est, pas de retour pour le moment.
- Réalisation, avec Philippe Chesneau, du budget prévisionnel du centre régional d'entraînement.
- Visio le 17 décembre avec la présidente, Chesneau Philippe, David Coluche et Allan Abdelfadi pour discuter du centre régional et de la mise en place d'un national jeune.
- Prise de contact avec messieurs Laurain et Lanselle pour l'inscription au calendrier des nationaux jeunes de respectivement, Raon l'Etape et Pont à Mousson.
- Repos du 21 décembre au 3 janvier.

Janvier :

- Pas facile avec l'interdiction de pratiquer en intérieur, 2 animations sont tombées à l'eau. J'ai pu en faire une, le mercredi 6 janvier à Sarralbe avec 10 enfants du périscolaire. Ils souhaitaient renouveler l'expérience le 27 mais malheureusement pas possible, on a donc convenu de décaler à des jours meilleurs. Idem pour l'animation du 20 janvier avec le périscolaire de Hambach, reportée. Dans 2 mois, si l'interdiction de pratiquer en intérieur est toujours de mise, l'arrivée des beaux jours permettra de jouer en extérieur.
- A la demande de la présidente de démarcher d'autres départements, C'est chose faite avec une animation le 2 mars au boulodrome de Strasbourg, le matin avec des enfants d'un centre socio culturel et l'après-midi, une association périscolaire. En attente de l'accord de la mairie pour le prêt du boulodrome, François Kurz ayant effectué la demande. Le 4 mars à Verdun avec les enfants d'un autre centre social et culturel. Entre 3 et 5 groupes de jeunes sur la journée, pour un total qui devrait se situer, d'après la directrice du centre, entre 50 et 70 enfants. Accord reçu du président du club de Verdun pour la mise à disposition du boulodrome, qui doit également être validé avec la mairie.
- Avec la mairie de Sarreguemines, un travail sur un projet petits enfants – mamie, papy qui devrait voir le jour la même semaine que les tickets sport culture pour lesquels j'ai proposé la pétanque, à savoir du 26 au 30 avril.
- 2 pistes dans le scolaire sont intéressantes :
- Une sur Strasbourg, avec un professeur d'EPS qui a contacté le CD67, qui à son tour a contacté Didier Stievenart, . Nous allons évidemment tout mettre en œuvre pour creuser plus avant.
- L'autre vient de l'Aube avec une personne qui a contacté Anna Maillard pour une tentative d'approche au niveau de l'USEP. Anna m'a mis dans la boucle et m'accompagnera si je dois me déplacer là-bas.
- Confirmation d'Anna Maillard de l'inscription de Raon L'Etape et Pont à Mousson au calendrier des nationaux jeunes 2021.
- **Création d'un centre régional d'entraînement et de perfectionnement en 2021**
C'est un projet de la fédé, que chaque région en serait normalement dotée à l'avenir. Ce centre serait l'antichambre pour l'accession aux différents collectifs nationaux, il réunira l'élite des jeunes du GrandEst, préalablement sélectionnée par les ETD des différents départements. Il sera découpé en 2 sites (cause grande superficie de notre région) réunissant 18 jeunes par site (nombre à définir avec la commission) , 4 rassemblements annuels d'une journée et les 18 meilleurs se retrouveraient pour un stage final de 2 jours.

APPROBATION DES DIFFERENTS RAPPORTS DE COMMISSIONS

Pas de remarques

POUR : Totalité ABSTENTION : Néant CONTRE ! Néant

Les rapports de commissions sont adoptés à : UNANIMITE

BILAN FINANCIER 2020 (Didier SCHMITT)

Bilan Récapitulatif

Solde en début d'exercice	95 255.64 €
Recettes de l'exercice	278 276.33 €
Dépenses de l'exercice	198 230.30 €
Excédent	80 046.03 €

L'excédent constaté sur la saison 2020 est la conséquence directe de la pandémie.

En effet pas d'organisation de championnats régionaux ni nationaux, subvention pour l'emploi du CTFR en partie inemployée.

Recettes licences (79965€) Mutations Externes (1340€) subvention CR Grand Est (10000 €)

Rapport des vérificateurs aux comptes : MM. BERNARD Jacques et LHUILLIER Jean-Marc

Mesdames, Messieurs

M. le Trésorier a mis à notre disposition tous les documents de trésorerie correspondant à l'exercice comptable de l'année 2020 et nous avons examiné par sondage ces éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité des informations communiquées dans le rapport de gestion du Trésorier.

Saint Avold

Le 12 Février 2021

Bernard Jacques



Lhuillier Jean-Marc



APPROBATION DU BILAN FINANCIER 2020

POUR : Totalité

ABSTENTION : Néant

CONTRE : Néant

Le bilan financier est approuvé à UNANIMITE

BUDGET PREVISIONNEL 2021 (Didier SCHMITT)

Equilibré à 164 846.00€

En recettes les plus importantes:

Licences basée sur le nombre de 15500 licenciés en 2021 77500€

Subvention Conseil régional 10000€

Sort réservé à la majoration de 1 € sur la redevance licence versée par les comités départementaux au comité régional sur l'ensemble des licences délivrées :

Cette majoration avait été décidée pour pouvoir financer l'emploi de CTFR crée au 1^{er} septembre 2020.

A la clôture de la saison 2020 et après arrêt des comptes un excédent important est constaté.

Après réflexion et consultation de l'ensemble des membres du comité directeur il est préconisé de ne pas appliquer cette majoration de 1 € pour 2021.

Cette cotisation figure au bilan provisionnel pour un montant de 15500€ (16 ans et plus) et de 580 € pour les moins de 16 ans.

Après consultation de l'assemblée et compte tenu de la saison blanche 2020 il est décidé de ne pas appliquer cette majoration.

Ce manque de recettes sera compensé par prélèvement sur les fonds propres du comité régional (utilisation en partie de l'excédent 2020)

En dépense:

Le plus gros de nos dépenses concernent

Les championnats régionaux (forfait joueurs et délégation, arbitrage, trophées)	25576€
Les championnats de France	59100€
L'emploi CTFR	46400€
Fonctionnement	21200€

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2021

POUR : Totalité

ABSTENTION : Néant

CONTRE : Néant

Le Budget prévisionnel est approuvé à UNANIMITE

DESIGNATION DES NOUVEAUX VERIFICATEURS AUX COMPTES

Messieurs BERNARD Jacques et LHUILLIER Jean-Marc

Commission de surveillance des opérations électorales :

Messieurs LHUILLIER Jean Marc et STIEVENART Didier

ELECTION DU NOUVEAU COMITE DIRECTEUR 2021/2024 :

Présentation des candidats : 24

- 1- M. ABDELFAZI Allan (CD88) – Candidat sortant
- 2- Mme ATTIBA Christine (CD08) - Candidate sortante
- 3- M. ATTIBA HENRY Denis (CD08) - Candidat sortant
- 4- M. BAILLAIS Thomas (CD55) – Nouveau candidat
- 5- M. BLAISE Joel (CD88) – Candidat sortant
- 6- M. COLUCHE David (CD51) - Candidat sortant
- 7- Mme DEPAOLI Mireille (CD88) – Nouvelle candidate
- 8- M. DUCHENE Pascal (CD88) – Candidat sortant
- 9- M. FRAPIER Pascal (CD88) – Nouveau candidat
- 10- M. GIUSTI José (CD52) – Candidat sortant
- 11- Mme GLE Christiane (CD67) – Candidate sortante
- 12- M. INCATASCIATO Christopher (CD55) – Nouveau candidat
- 13- M. KURZ François (CD67) – Candidat sortant
- 14- Mme LEQUERTIER Chantal (CD68) – Candidate sortante
- 15- M. MIETTON David (CD54) – Candidat sortant
- 16- Mme PIDOL Patricia (CD54) – Candidate sortante
- 17- Mme PIERRON Estelle (CD55) – Nouvelle candidate
- 18- M. RABELLINO Michel (CD68) – Candidat sortant
- 19- M. SCHMITT Didier (CD57) – Candidat sortant
- 20- Mme SCHMITT Karine (CD57) – Candidate sortante
- 21- M. SCHWARTZ Emile (CD57) – Candidat sortant
- 22- Mme STERNITSKY Michèle (CD68) – Candidate sortante
- 23- M. THOMASSIER Christian (CD51) – Candidat sortant
- 24- M. VAN Olivier (CD10) – Candidat sortant

PROCEDURE : ELECTION DU COMITE DIRECTEUR (Scrutin plurinominal)

Postes à POURVOIR :

Le CR est composé de 21 membres dont :

1 Médecin

La proportion de féminines est égale à 25% des postes à pourvoir

Il faut donc réserver 6 sièges aux féminines.

Pas de médecin : La place reste vacante

Il sera fait appel à Candidature pour la place du médecin lors de la prochaine AG.

Le comité directeur étant alors composé de 20 membres jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Pour cette élection il y a 24 Candidats pour 20 Places à Pourvoir.

Comme le prévoit les statuts, le comité directeur doit comprendre au moins un membre élu par comité départemental.

Procédure : Election du Comité Directeur

Une fois le comptage effectué, seront élus au comité directeur, les 20 candidats ayant eu le plus de voix, à condition d'y avoir les 6 femmes et au moins un représentant par comité départemental du comité régional.

Ces postes sont attribués automatiquement aux candidats de ces catégories les mieux placés dans les résultats, même si d'autres candidats ne relevant pas de ces catégories spécifiques ont davantage de voix.

En cas d'égalité de voix, entre deux ou plusieurs candidats, la priorité est donnée au sortant ou, à défaut, au plus âgé.

Procédure de Vote :

Appel des électeurs des comités départementaux pour voter.

Dépouillement par la commission de surveillance électorale.

Comptage des bulletins : pour qu'ils soient valables ils ne doivent comporter aucun signe distinctif (aucune inscription). Faute de quoi, ils seront considérés comme nuls, tout comme les bulletins qui comporteraient plus de noms que de postes à pourvoir. (A barrer 4 noms au minimum).

Dès son élection, le Comité Directeur propose un(e) Président(e) à l'Assemblée Générale qui l'élit à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés et des bulletins blancs et nuls.

Résultat des élections

Collège électoral : 162 voix

Total des voix exprimées: 150 (le CD 10 qui n'a pas tenu son assemblée générale avant l'assemblée du comité régional ne peut participer au vote)

			VOIX	ELU/NON ELU
1	M. ABDELFAZI Allan CD88	Candidat sortant	150	Elu
2	Mme ATTIBA Christine CD08	Candidate sortante	113	Elue
3	M. ATTIBA HENRY Denis CD08	Candidat sortant	141	Elu
4	M. BAILLAIS Thomas CD55	Nouveau Candidat	14	Non Elu
5	M. BLAISE Joel CD88	Candidat sortant	150	Elu
6	M. COLUCHE David CD51	Candidat sortant	141	Elu
7	Mme DEPAOLI Mireille CD88	Nouvelle Candidate	51	Non Elue
8	M. DUCHENE Pascal CD88	Candidat sortant	150	Elu
9	M. FRAPIER Pascal CD88	Nouveau candidat	24	Non Elu
10	M. GIUSTI José CD52	Candidat sortant	145	Elu
11	Mme GLE Christiane CD67	Candidate sortante	132	Elue
12	M. INCATASCIATO Christopher CD55	Nouveau Candidat	96	Elu
13	M. KURZ François CD67	Candidat sortant	150	Elu
14	Mme LEQUERTIER Chantal CD68	Candidate sortante	145	Elue
15	M. MIETTON David CD54	Candidat sortant	150	Elu
16	Mme PIDOL Patricia CD54	Candidate Sortante	136	Elue
17	Mme PIERRON Estelle CD55	Nouvelle Candidate	33	Non Elue
18	M. RABELLINO Michel CD68	Candidat sortant	131	Elu
19	M. SCHMITT Didier CD57	Candidat Sortant	150	Elu
20	Mme SCHMITT Karine CD57	Candidate Sortante	150	Elue
21	M. SCHWARTZ Emile CD57	Candidat sortant	150	Elu
22	Mme STERNITZKY Michèle CD68	Candidate sortante	150	Elue
23	M. THOMASSIER Christian CD51	Candidat sortant	150	Elu
24	M. VAN Olivier CD10	Candidat sortant	145	Elu

Election du président

Dès publication des résultats des élections, les membres du comité nouvellement élus se réunissent en vue de la désignation d'un d'entre eux au poste de Président.

Appel à candidature est lancé.

Une seule candidature se déclare : Madame Karine Schmitt.

Cette dernière est présentée à l'assemblée générale par Monsieur François Kurz.

Le vote à bulletin secret requis en la matière n'est pas demandé.

L'assemblée générale se prononce unanimement et désigne madame Schmitt au poste de Présidente pour la mandature 2021-2024.

Dernières décisions Régionales et Fédérales

Nombre d'équipes au CDF 2021 : idem que 2020 (2 par championnat sauf pour le championnat triplete masculin 4 et les jeunes 5)

A noter que pour les jeunes nous perdons une équipe (6 équipes qualifiées auparavant)

CHAMPIONNATS REGIONAUX 2021

Répartition des équipes qualifiées par CD = Idem 2020

Championnat	08	10	51	52	54	55	57	67	68	88	Total
Trip Masc	3	2	3	1	5	3	6	4	2	3	32
Doub Masc	3	2	3	1	4	3	6	4	2	4	32
Trip Promo	3	2	3	1	4	2	7	4	2	4	32
T à T Masc	3	2	4	1	4	2	6	3	2	5	32
Trip Fém	3	2	2	1	5	3	5	5	3	3	32
Doub Fém	3	2	3	1	5	2	5	4	2	5	32
T à T Fém	3	3	3	1	4	3	4	4	3	4	32
Doub Mixte	3	2	3	1	5	3	5	4	2	4	32
Trip Vétéran	3	2	3	1	5	2	5	5	2	4	32
DJP	2	0	2	1	5	3	8	2	4	5	32
TJP	2	0	0	0	6	3	8	3	4	6	32
Trip Junior	3	1	3	2	4	2	6	4	2	5	32
Trip Cadet	3	1	3	2	4	2	6	4	2	5	32
Trip Minime	3	1	3	2	4	2	6	4	2	5	32
TDP SM	2	2	2	1	3	2	4	2	2	4	24
TDP SF	2	2	2	1	3	2	4	2	2	4	24
TDP JM	2	2	2	1	3	2	4	2	2	4	24
TDP JF	2	2	2	1	3	2	4	2	2	4	24

CRC toutes catégories :

Date limite pour confirmer la participation des équipes engagées : le 15/02/2021 mais qui pourrait être repoussée compte tenu du manque de visibilité sur le calendrier et l'effectif licencié.

Concernant le CDC et CRC jeunes : réinscription des équipes (modification des tranches d'âge et donc des catégories)

Annulation pour 2021 du CDF de tir de précision mais sera organisé en 2022.

Modifications à apporter au calendrier:

CDC jeunes :

Suppression du dimanche 21 mars 2021.

Tours 1 et 2 : dimanche 20 juin 2021.

Tours 3 et 4 : dimanche 12 septembre 2021.

Tours 5 et 6 : dimanche 3 octobre 2021.

Dimanche 17 octobre : CRC jeunes (phases finales).

CDC/CRC Open et CDC/CRC Féminin

Suppression du samedi 20 mars 2021

Dates retenues : samedi 26 juin, samedi 11 septembre, samedi 25 septembre, samedi 2 octobre, samedi 9 octobre et samedi 23 octobre 2021.

CDC/CRC Vétéran :

Pas de changement.

Si les compétitions ne sont pas autorisées le mardi 27 avril 2021, cette journée sera reportée au mardi 5 octobre 2021.

CDC/CRC Provençal :

pas de changement.

En conséquence, les dates limites pour la confirmation de l'engagement des équipes en CRC Open, CRC Féminin et CRC Provençal (ou pour l'inscription des équipes en CDC jeunes) est repoussée au 15 mai 2021, et en CRC Vétéran au 15 avril 2021.

Questions diverses : aucune question écrite reçue.

Cas du CD10 et son assemblée générale.

Le comité de l'Aube n'a pas pu tenir son assemblée générale électorale, faute de candidats.

Monsieur Francis Chevallot qui s'était porté candidat a dû renoncer.

Par ailleurs beaucoup de difficultés ont été rencontrées pour trouver une salle de réunion.

Quoiqu'il en soit une nouvelle assemblée se tiendra le 20 ou 27 février prochains.

Remise de récompenses

Certains pensent que les décorations sont démodées et n'intéressent que ceux qui les reçoivent. J'y vois moi le signe d'un intérêt qui dépasse la simple politesse, la simple obligation mondaine mais plutôt le signe d'une amitié sincère envers nos amis honorés ce jour.

A travers ces médailles, nous honorons des vertus qui ne risquent pas de se démoder, et qui seront toujours nécessaires à la vie en société.

Médaille et diplôme d'argent à M. RABELLINO Michel (remis à l'AG du 68)

Médaille et diplôme d'or à Mmes LEQUERTIER Chantal et STERNITZKY Michèle (remis à l'AG du CD68).

Médaille et diplôme d'Or à M. GIUSTI José, président du CD52.

Par ailleurs, lors de la présente assemblée Monsieur Joël Blaise, ancien Président du comité des Vosges s'est vu remettre le but d'Or de la Fédération pour l'ensemble des services qu'il a rendu à la Pétanque en tant que dirigeant au cours de toutes les années de bénévolat qu'il y a consacré.

Prise de paroles des personnalités présentes.

Monsieur Joseph Cantarelli, Président de la FFPJP

Le Président revient sur la situation sanitaire et son impact sur la saison à venir.

Il rappelle que les championnats et la coupe de France restent notre priorité.

Il précise aussi qu'il a rencontré madame la Ministre Déléguée aux Sports le 29 janvier dernier.

Des propositions concernant la reprise de nos activités ont été avancées.

Plan de reprise progressive de nos activités :

Pas d'activités en intérieur

Pratique en extérieur par groupe de 6 au maximum il est rappelé que la pratique de la pétanque même par équipe est un sport sans contact favorisant ainsi la mise en œuvre du protocole sanitaire.

Une jauge pourrait être mise en place.

Pour nos championnats qualificatifs et si la jauge était à appliquer il pourrait y avoir mise en place de plusieurs sites pour l'organisation.

Organisation de compétitions si des joueurs figurant sur la liste de haut niveau participent.

S'il n'y avait pas de championnats régionaux par manque de temps les équipes attribuées au comité régional seraient redistribuées aux comités départementaux.

Il précise aussi que toutes ces propositions restent au conditionnel.

Mais aussi qu'il attend une réponse de la ministre pour le 15 février compte tenu de l'urgence de la situation et de l'impatience de nos licenciés.

Il fait part aussi de l'impact au regard du nombre de nos licenciés sur la situation financière de notre fédération.

Monsieur Thierry HORY Conseiller régional et président de la commission des Sports à la Région Grand Est

Monsieur Hory rappelle que le Conseil Régional du Grand Est reste attentif à la situation des sportifs et des associations implantées sur son territoire.

Il précise que le Conseil Régional du Grand Est maintient les subventions pour 2021 et que l'enveloppe globale ne sera pas touchée.

Par ailleurs il informe que des aides par l'Etat sont mises en place pour faire face aux difficultés financières des associations sous certaines conditions.

Une conférence régionale des sports avec les entreprises sera mise en chantier prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Fin de l'AG à : 11H30

La Présidente



Le Secrétaire

